

## 8 Méthode d'essai

### 8.1 Début de l'essai

Pas plus de 5 min avant le début de l'essai, il convient de vérifier les températures initiales enregistrées par tous les thermocouples pour s'assurer qu'elles concordent et de noter ces valeurs de référence. Des valeurs de référence analogues doivent être obtenues pour toute déformation et l'état initial du prototype de dispositif de commande doit être noté.

Au moment de l'essai, la température interne moyenne initiale doit être de  $20 \pm 10^\circ\text{C}$  et ne doit pas s'écarter de plus de  $5^\circ\text{C}$  de la température ambiante initiale.

### 8.2 Réglage du four

Le réglage du four doit être effectué conformément au paragraphe 8.3 de l'annexe de la résolution A.754(18).

### 8.3 Températures, durée de l'essai et déroulement de l'essai.

8.3.1 La température moyenne du four doit être portée et stabilisée à  $200^\circ\text{C} \pm 50^\circ\text{C}$  en cinq minutes au plus, puis être maintenue à un niveau de  $200^\circ \pm 50^\circ\text{C}$  jusqu'à la fin des 60 premières minutes. Ensuite, il convient de porter la température moyenne du four à  $945^\circ\text{C}$  en suivant la courbe standard température-temps, à partir du niveau de  $200^\circ\text{C}$ .

8.3.2 La fonction d'ouverture et de fermeture du mécanisme de commande de la porte doit être activée toutes les 5 min, à partir du début de l'essai, pendant la durée des 60 min.

8.3.3 Le dispositif de passage automatique d'un mode de fonctionnement à l'autre doit isoler le dispositif de commande de la porte de la source d'énergie lorsque la température moyenne du four atteint  $300^\circ\text{C}$  et doit pouvoir maintenir la porte fermée jusqu'à une température d'au moins  $945^\circ\text{C}$ .

### 8.4 Mesures et observations

Dans le cas de dispositifs pneumatiques ou hydrauliques, il convient d'enregistrer la pression de l'alimentation, qui doit être identique à la pression agréée pour le dispositif. En raison d'une pression élevée, il convient de prendre les mesures de sécurité nécessaires au moment de l'essai.

## 9 Critères de classification

9.1 Le prototype de dispositif de commande d'une porte d'incendie doit fonctionner sans défaillance pendant les 60 premières minutes de l'essai.

9.2 La porte doit rester fermée à partir de la fin des premières 60 minutes jusqu'à la fin de l'essai.

## 10 Procès-verbal d'essai

Le procès-verbal d'essai doit comprendre tous les renseignements importants concernant le prototype de dispositif de commande et l'essai au feu, notamment ceux qui suivent :

- .1 le nom du laboratoire d'essai et la date de l'essai;
- .2 le nom du demandeur sollicitant l'essai;